



Grand Port Maritime de Guadeloupe –Fiche de candidature

Référence de l'annonce :

Date de publication :

Identité du candidat	Raison sociale Siren	
	Raison sociale RCS	
	Nom commercial	
	Nature juridique	
	Adresse du Siège Social	
	Signataire de la candidature : nom et prénom	
	Qualité du signataire :	
	Coordonnées du contact	
	Téléphone cellulaire Email	
Activité du candidat	Code NAF	
	Libellé	
	Nomenclature ICPE : Préciser les activités inscrites à la nomenclature ICPE et joindre l'arrêté d'autorisation ou du dossier de déclaration	
Descriptif du projet envisagé	Nature du projet (Joindre le plan masse)	
Surfaces totales sollicitées	Terrain	
	Terre-plein	
	Bureau	
	Local type commerce	
	Entrepôt	
	Autres (précisez)	

Durée sollicitée	Du...au ...	
Sollicitation de droits réels	Droit réel : Montant et durée	
Projets d'investissements (€HT)	Montant des investissements mobiliers	
	Montant des investissements immobiliers	
	Montant de l'investissement total	
Modalités de financement	Crédit-bail	
	Autofinancement	
	Emprunts	
	Durée amortissement	
Autres demandes de services	Compteur EDF	
	Compteur électrique	
	Raccordement à un réseau type fibre	
	Prise reefers	
	Place de parking	
	Nombre de badges d'autorisation d'entrée au GPMG	
	Autres (précisez)	

Pièces constitutives du dossier de candidature à joindre

Pièces	Réservé au GPMG
Extrait K bis de moins de 3 mois	
Pouvoir du signataire de la structure candidate, ou délégation de signature	
Dans le cas où la structure candidate est un groupement d'entreprises, joindre par chacun des membres du groupement une lettre indiquant les noms et pouvoirs de la personne habilitée à engager la structure candidate, son activité et son rôle dans le projet, un extrait Kbis de moins de 3 mois ainsi que le nom du mandataire habilité à signer au nom du groupement.	
Déclaration sur l'honneur attestant que : - Le candidat ou chacun des membres du groupement n'est pas en situation de redressement judiciaire, de faillite personnelle ou de situation analogue résultant d'une procédure de même nature existant dans les législations et réglementations nationales. Si le candidat est en situation décrite ci-avant, il devra avoir été habilité à poursuivre son activité pendant la durée d'occupation sollicitée et communiquera copie du jugement prononcé à cet effet. - Le candidat ou chacun de ses membres ne fait pas l'objet d'une interdiction de concourir à une procédure de ce type, ne fait pas l'objet au cours des 5 dernières années d'une condamnation au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L.324-9, L.324-10, L.341-6, L.125-1 et L125-3 du Code du travail ou équivalent dans d'autres législations. - Les salariés du candidat ou chacun des membres du groupement sont employés régulièrement au regard de la législation applicable et dans le respect de l'obligation des travailleurs handicapés visée aux articles L.323-1, L.323-8-2 et L.323-8-5 du Code du travail ou équivalents dans d'autres législations.	
Bilan, comptes de résultat et annexes des 3 derniers exercices du candidat, et le échéant de chaque membre du groupement	
Liste des actionnaires ayant plus de 5% des parts de capital de la structure candidate.	
Présentation du savoir-faire et des références de la structure candidate	
Présentation des moyens techniques et humains dont dispose le candidat ou le cas échéant chaque membre du groupement ainsi qu'une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels pendant les 3 dernières années.	
Plan masse, descriptif du projet et planning de construction éventuel	